

**Migrations. L’illusion de la forteresse européenne**

Avec les clôtures et les garde-côtes, l’Union européenne consacre des sommes colossales à empêcher l’arrivée des migrants. En vain. Pour ce journaliste du quotidien italien “Il Foglio”, c’est l’intégration qui est à la clé.Source [](https://www.courrierinternational.com/notule-source/il-foglio) **[Il Foglio](https://www.courrierinternational.com/notule-source/il-foglio)***[Traduit de l'italien](https://www.courrierinternational.com/notule-source/il-foglio)*

Publié dans Courrier International le 27/03/2023

Partager

Dans leur dérive vers une *“forteresse Europe”,* l’Union et ses États membres omettent un des éléments clés de la gestion des migrations : l’intégration. Aussi, lors du Conseil Affaires intérieures qui s’est tenu le 9 mars, l’habituelle mascarade qui se joue depuis le début de [la crise des réfugiés de 2015-2016](https://www.courrierinternational.com/article/immigration-800-000-migrants-en-2015-lallemagne-lepreuve-des-refugies) s’est de nouveau répétée. Le naufrage de Cutro, du 26 février, était déjà oublié. Et le nouveau pacte sur la migration et l’asile n’a pas avancé d’un pas. Une fois de plus, l’UE s’est engagée à œuvrer aux rapatriements, à lutter contre les trafiquants et à stopper les départs par une série de mesures déjà testées par le passé, en vain.

AURÉLIE BOISSIÈRE POUR COURRIER INTERNATIONAL

L’hypocrisie est de promettre une solution qui n’existe pas – à moins de se lancer dans des refoulements massifs interdits par le droit international. Et les ministres ont beau crier à l’urgence, les chiffres montrent une autre réalité. De fait, en 2022, Frontex [l’agence chargée des frontières extérieures de l’UE] a enregistré 330 000 entrées irrégulières sur le continent – un continent en pleine crise démographique.

Il est vrai que l’UE et la Commission ont fait beaucoup pour aider les États membres à gérercette crise qui a débuté en 2015. Leurs aides ont bénéficié en premier chef à l’Italie et la Grèce. Elles ont payé les bateaux de patrouille des “garde-côtes” libyens. En outre, l’Europe a investi Frontex de missions et de pouvoirs nouveaux, faisant d’elle la plus grande agence de l’UE. Cependant, la Commission, fermant les yeux sur les violations des droits humains, a réalisé de petits pas en avant avec certains pays tiers au chapitre des rapatriements. Mais le naufrage de Cutro est le résultat des fausses promesses d’une UE qui cultive l’illusion de pouvoir se fermer comme une forteresse.

**Les trafiquants plus rapides que les ministres de l’Intérieur**

L’Europe a supprimé certains dispositifs de recherche et de sauvetage en mer et utilise le moins possible ceux qui subsistent. Les opérations de police ont disparu et celles de recherche et sauvetage se font de plus en plus rares. Par ailleurs, aucune nouvelle voie légale d’immigration n’a été ouverte pour les réfugiés (les naufragés de Cutro sont en majorité afghans). Quand l’Europe s’affaire à fermer une route, elle ne fait que déporter les migrants vers d’autres routes. Lorsque la mer Égée est moins accessible, il reste la mer Ionienne. Depuis la Turquie, les voies terrestres vers la Grèce et la Bulgarie et les voies maritimes vers Chypre et l’Italie ont été rouvertes. Lorsque la situation en Libye se complique, on transite par l’Égypte et la Tunisie. Lorsqu’on ne passe pas par le Maroc, il y a la route de l’Atlantique, depuis la côte d’Afrique de l’Ouest jusqu’aux îles Canaries.

Les trafiquants sont plus rapides que les ministres de l’Intérieur et c’est une chimère que devouloir les éradiquer, sauf à envoyer les armées européennes dans les pays tiers. Du reste, si l’Europe sous-traite la gestion des frontières à ces pays tiers, elle risque de se retrouver à la merci du chantage de régimes pas toujours amicaux, comme celui d’Erdogan en Turquie.

**Un million de demandes d’asile enregistrées dans l’UE**

La Commission en fait toujours davantage pour satisfaire le désir de bâtir une forteresse. La lettre du 6 mars d’Ursula von der Leyen à Giorgia Meloni en est un exemple frappant : l’UE donnera plus d’argent à la Tunisie et à l’Égypte, et elle imposera un dispositif de coordination sur les bateaux des ONG. En outre, le 9 mars, les ministres de l’Intérieur ont discuté des critères de suspension de l’octroi de visas aux pays tiers qui ne coopèrent pas au chapitre des rapatriements. Quant aux voies légales d’immigration, Von der Leyen indique la possibilité de financer la relocalisation de 50 000 réfugiés en trois ans. C’est bien peu par rapport aux près de 1 million de demandes d’asile enregistrées dans l’UE pour la seule année 2022.

L’approche *“holistique”* promue par la Commission fait l’impasse sur l’intégration. Or c’est une des clés de la gestion des migrations. Depuis 2015, en Allemagne, plus de 2 millions de demandes d’asile ont été déposées par des migrants arrivés irrégulièrement sur le territoire. Après leur arrivée, ils ont pu apprendre la langue et la culture, ils ont eu le droit de commencer à travailler, leurs enfants ont été scolarisés et, aujourd’hui, ils contribuent à la prospérité du pays. C’est exactement ce qui se passe aujourd’hui avec les 4 millions de réfugiés ukrainiens qui ont obtenu un statut de *“protection temporaire”*. Le 8 mars, la Commission elle-même vantait les réussites de cette protection temporaire, qui permet aux Ukrainiens de travailler, d’aller à l’école, d’obtenir un logement et de bénéficier de soins de santé, sans avoir à attendre des années et des années que leur demande d’asile soit traitée.

**David Carretta**